

# La feuille de chou

Journal gratuit à l'attention des habitants et des amoureux de Sainte-Aulde et de ses hameaux  
(Les Davids, Caumont, Chamoust, Moitiébard, Pisseloup, La Bordette et La Porte Ferrée).



## Le mot du mairie



**Soutenons  
le projet  
des Effaneaux**

Tout est prêt pour un début des constructions dans quelques mois, début 2016. Les permis d'aménager, de construire et d'exploiter ont été accordés par l'Etat. Mais, comme lors du précédent projet, un recours a été déposé par des associations et pourrait faire prendre un retard fortement dommageable à ce si important projet pour le développement économique et pour l'emploi de nos territoires. Mobilisons-nous en nombre afin de témoigner combien cet avenir est porté par les populations. Signez le registre de soutien à la mairie ou en ligne sur le site internet « Effaneaux.info ».

Cette chance-là ne se représentera pas.

Gérard GEIST

Dites **OUI** à l'emploi  
sur votre territoire en signant la pétition

- sur papier, dans votre Mairie
- sur Internet : [effaneaux.info](http://effaneaux.info)



Communauté de Communes de la Vallée de l'Orne  
1 Avenue Louis Dillou - 61400 - Caumont  
Tel. 03 51 41 11 11 - Fax. 03 51 41 11 11  
Courriel : [mairie@ccvalleeorne.fr](mailto:mairie@ccvalleeorne.fr)



## SOMMAIRE

- . Plan local d'urbanisme ... p. 2
- . Création d'un espace funéraire ... p. 3
- . Jérôme GILLAND à l'honneur ... p. 4
- . Une rentrée scolaire sans problème ... p. 5
- . Le PNR : c'est reparti ! ... p. 6
- . Les journées du patrimoine ... p. 8
- . L'agenda ..... p. 8

## QUOI DE NEUF AU CONSEIL MUNICIPAL ?

Lors de sa séance du 29 juin 2015, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de :

- engager le projet d'aménagement d'une balançoire dans le jardin d'enfants dit « Pré aux pommes » et de demander une subvention au titre de la réserve parlementaire du député ;

### MAIN COURANTE Le service est accessible en mairie

Depuis plusieurs années, la mairie a mis en place un service de main courante à la disposition des Saintaldais qui peuvent ainsi laisser une trace d'un délit qu'ils ont subi ou constaté. Cela, en toute confidentialité.

Régulièrement, comme le 28 avril dernier, le maire a personnellement apporté à la gendarmerie toutes celles déposées ces derniers mois et qui sont ainsi connues des autorités de police.



### Mairie

10 rue du bourg  
77260 SAINTE-AULDE  
Tél. : 01 60 23 65 16 – Fax : 01 60 23 59 36  
[mairie@sainte-aulde.fr](mailto:mairie@sainte-aulde.fr)  
[www.sainte-aulde.fr](http://www.sainte-aulde.fr)

**Directeur de la publication :** Gérard GEIST  
Maquette et impression en interne

Heures d'ouverture de la mairie  
Lundi, mardi et mercredi : 9 h - 12 h  
Vendredi : 14 h - 17 h.

Permanence du maire  
Tous les mardis de 15 h à 17 h.  
ou sur rendez-vous.

Permanence des adjoints au maire  
Evelyne Pascard : le lundi de 10 h à 12 h.  
Francis Thominet : le mercredi de 10 h à 12 h.  
Nicole Magueresse : le vendredi de 14 h à 16 h.

*Les documents officiels, circulaires et autres  
textes réglementaires sont consultables en  
mairie par toute personne qui le souhaite.*

- procéder à l'arrêt réglementaire du Plan local d'urbanisme (PLU) afin de permettre le retour des administrations et l'organisation de l'enquête publique (voir ci-contre) ;
- désigner Gérard GEIST et Dominique RIBET comme les délégués de la commune au comité de territoire du SDESM ;
- adopter le marché relatif à l'agenda d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et préparé par les services de la CCPF ;
- attribuer une subvention de 200 € à l'APEM (participation au 14 juillet 2015) ;
- signer la convention avec la CCPF relative aux interventions musicales en milieu scolaire pour l'année 2015/16 (41 h pour 1 230 €) ;
- adopter le principe d'inaugurer un chemin de Sainte-Aulde au Moncel en l'honneur de Jérôme GILLAND (1815-1854).

## ELECTIONS REGIONALES DE DÉCEMBRE 2015

Exceptionnellement, les électeurs peuvent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre 2015 (alors que jusque-là ne pouvaient voter

que les personnes inscrites avant le 31 décembre de l'année précédant les élections).

En décembre 2015, les élections sont importantes puisqu'elles concernent les conseillers régionaux. La région détient en France un rôle prépondérant dans le domaine notamment de l'aménagement du territoire et du développement économique.

## PLAN LOCAL D'URBANISME On arrive au bout !

Lancé en 2011, le PLU est en passe d'aboutir. Enfin ! Il fallait anticiper les prochaines lois qui feront passer les PLU à l'échelle intercommunale (PLUI) et permettre ainsi à la commune de définir elle-même ses choix pour l'avenir, même si ceux-ci sont naturellement dépendants du schéma directeur d'Ile-de-France et du SCOT Marne-Ourcq.

Après l'élaboration du projet général (PADD), puis du nouveau zonage, puis du règlement et enfin de la réunion publique d'information qui s'est tenue en mairie le 23 juin dernier, le PLU a été « arrêté » en conseil du 29 juin, selon l'expression consacrée, et cela, pour donner le temps à toutes les administrations concernées de donner leur avis. Ensuite, l'enquête publique pourra se dérouler et le commissaire enquêteur remettra son rapport. Alors seulement le nouveau PLU pourra être présenté au conseil municipal pour être adopté.

### Calendrier :

- jusqu'au 29 septembre 2015 : consultation des administrations ;
- 15 novembre-15 décembre : enquête publique ;
- 15 janvier 2016 : remise du rapport du commissaire enquêteur ;
- 1<sup>er</sup> trimestre 2016 : adoption du PLU en conseil municipal.

*Les documents mentionnés ci-dessus et l'ensemble du dossier PLU sont consultables en mairie et en ligne sur le site internet de la commune : [www.sainte-aulde.fr](http://www.sainte-aulde.fr) (onglet « urbanisme »).*

## VOIRIE, TRAVAUX ET SÉCURITÉ



### ENTRETIEN DES CHEMINS PAR LES CONTRATS VERTS

La commune a toujours mis un point d'honneur à entretenir les chemins si souvent fréquentés par les Saintaldais et les randonneurs. Elle a donc confié au centre social et à ses chantiers d'insertion, les « contrats verts », l'entretien et l'élagage des chemins du Veignard et Au-dessus des montagnes.

Coût : 1 440 € pour 6 jours de chantier.

### REPLACEMENT DES LANTERNES A CHAMOUST

Progressivement, la commune rénove son réseau d'éclairage public en éliminant les éclairages à ballons fluorescents (lumière blanche) très énergivores, pour les remplacer par des foyers à led. Une première tranche a été réalisée à Chamoust avec 10 lanternes Isaro de 36 leds 84 watts par l'entreprise ELECTRIC 77. Ces nouveaux procédés permettent d'économiser 30 % de consommation. **Contrairement aux anciens éclairages, ceux-ci restent allumés entre 23 h et 5 h mais leur tension baisse de 50 % et ils passent en basse consommation.**

*Coût (comprenant dépose de l'existant et pose) : 6 553,20 € TTC. Subvention obtenue auprès du syndicat d'électrification de Seine-et-Marne : 3 287,50 €.*

### ÉCOULEMENT DES EAUX PLUVIALES



#### Le busage devant la mairie enfin fait

Depuis des années, chaque orage violent donne à la chaussée rue du bourg, devant la mairie, un aspect « piscine » qui, de plus, est potentiellement très dangereux. Des travaux de busage en profondeur ont été réalisés par l'entreprise WIAME en juillet dernier et devraient permettre l'écoulement par le sol des eaux pluviales indésirables.

*Coût : 8 745 €.*

### ESPACE CINÉRAIRE

#### Les travaux sont achevés

Le projet a été mené à bien avec l'aide de l'entreprise NIVESSE pour les aménagements funéraires, LC Paysages pour l'aménagement paysager (jardin du souvenir, clôture, haies) et des cantonniers (ouverture de l'accès par le cimetière et travaux divers).

6 concessions sont ainsi disponibles pouvant contenir chacune 3 urnes ; leur nombre pouvant être accru selon les besoins et les demandes.

La plantation du gazon a attendu la fin de l'été.

Les modalités de concession sont en cours d'élaboration (tarifs, règlement, etc.). Renseignements en mairie.

*Coût total : 6 242 € TTC (columbarium) + 4 958 € (aménagements paysagers), avant subvention de l'Etat (4 683 € attendus).*



## DES JOURNÉES DU PATRIMOINE EN L'HONNEUR D'UN SAINTALDAIS

### JÉRÔME GILLAND donne son nom à un chemin

Cette année, les journées du patrimoine permettront comme à leur habitude, de visiter l'église et les lavoirs communaux, mais aussi d'honorer la mémoire d'un illustre Saintaldais né au Moncel en 1815 et mort à Château-Thierry en 1854. Fils de berger, il partit à Paris pour survivre où il devint serrurier. De rencontres en militantisme, il écrivit des textes que Georges Sand soutenait, puis se présenta aux élections législatives de 1849 où il fut élu premier député socialiste de Seine-et-Marne. L'accession au pouvoir de Napoléon III compromit son rôle politique et d'écrivain, l'incitant à se retirer du jeu social en s'installant à Château-Thierry où il reprit l'exercice de son métier. Il y mourut en 1854.

Sa tombe, située dans le cimetière de Château-Thierry, sans être abandonnée, est en mauvais état.

La municipalité de Sainte-Aulde a décidé d'en confier la restauration à l'entreprise NIVESSE et de la découvrir le

samedi 19 septembre à 11 h. en présence de Jacques KRABAL, député-maire de Château-Thierry qui a accepté de prendre en charge le coût de cette restauration.

L'après-midi du samedi 19, à 17 h, le chemin qui conduit à son ancienne maison, aujourd'hui en ruine, sera baptisé de son nom.

*Pour plus de renseignements, se reporter aux livres de Jérôme GILLAND « Les poètes ouvriers », préface de George Sand datée de 1849, d'Alain VIVIEN, auteur de « Jérôme Gilland, Alain Vivien, éditions du Parc, 2014 » et de Gérard GEIST, « Histoire de la vie rurale en Brie du Moyen-Âge à nos jours » en vente en mairie et en librairie.*

Voir le programme dans l'agenda (p. 8).



## FÊTE COMMUNALE

### Un plein succès

Comme chaque année, les différentes manifestations de la fête communale ont attiré plusieurs centaines de personnes saintaldaises et des environs. La brocante a réuni 67 exposants et 1 345 € de recettes, tandis que la buvette a récolté 5 268 €. Ainsi, grâce à l'excellent travail des 33 bénévoles dont il faut saluer la bonne volonté et l'implication, la fête n'a rien coûté à la commune, puisque les dépenses ont été couvertes par les recettes des ventes.

### 3 ballons retrouvés en Allemagne, en Suisse et à Epernay

Parmi les nouveautés de cette année, l'atelier de maquillage qui a été un franc succès avec ses 3 bénévoles et un lâcher de ballons (photo), dont trois d'entre eux ont été retrouvés à Fribourg, à Berne et à Epernay et leurs nouveaux propriétaires ont eu la gentillesse de renvoyer un message en mairie pour témoigner du long voyage du ballon bleu saintaldais. Les enfants à qui appartenaient les ballons se sont vu récompensés le 14 juillet par la remise d'un bon d'achat de 20 €, d'un sac à dos et d'un paquet de bonbons



## AMIS DE SAINTE-AULDE

### Sortie à l'Assemblée nationale



Grâce à l'intervention de notre député Franck RIESTER, une visite de l'Assemblée nationale est organisée le samedi 17 octobre 2015.

Elle comprendra le déjeuner à Paris, le transport et la visite.

Inscriptions : 01 60 23 66 16.

## DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE



### LA RENTRÉE S'EST PARFAITEMENT DÉROULÉE

Avec l'arrivée de nouveaux résidents, les effectifs sont en hausse : 69 élèves contre 62 en 2014/15. Près de 10% de la population saintaldaise se trouve à l'école ! L'équipe enseignante n'a pas changé, prouvant ainsi son attachement et son implication pour l'école et notre commune : Mmes Caroline PICARD (directrice et institutrice des CP – CE1-CE2), Gladys LEVEQUE (CM1-CM2) et Corinne EULLER (maternelles).

Les agents communaux sont au nombre de 3 comme l'année dernière : Aurélia ABED pour le service de cantine et l'entretien de l'école, Lucile SELLIER comme ATSEM actuellement en congés de maternité et remplacée par Vanessa PINTO et Audrey OERLEMANS pour la garderie périscolaire et la cantine. La pluie s'était invitée en ce 1<sup>er</sup> septembre, mais la bonne humeur et la joie de retrouver ses camarades étaient présentes aussi.

### LA CLASSE MOBILE INAUGURÉE AVEC LE SÉNATEUR

Vendredi 5 juin dernier, la classe mobile (12 nouveaux ordinateurs achetés pour l'école en lien avec le tableau numérique) a été inaugurée en présence de M. Michel HOUEL, sénateur de Seine-et-Marne, qui avait accordé 4 500 € sur sa réserve parlementaire pour cet achat de 10 596 €. A cette occasion, les certificats de bon usage d'internet ont été remis aux enfants (sans exception !) après la formation et l'examen qu'ils avaient passé avec les gendarmes de La Ferté-sous-Jouarre.



### LES CM2 SONT PARTIS AU COLLÈGE AVEC UN DICTIONNAIRE OFFERT PAR LA COMMUNE

Depuis 3 ans, la municipalité offre un dictionnaire aux CM2 qui font leur rentrée au collège. Symbole de leur arrivée chez les grands, mais aussi aide aux parents qui n'ont pas ainsi à l'acheter. Le choix de l'ouvrage a d'ailleurs été fait en accord avec les enseignants du

collège. Le 3 juillet dernier, à la veille du départ en vacances, le maire a remis 7 dictionnaires avec une petite dédicace les incitant à ne pas oublier leur école de Sainte-Aulde (photo).

### TRAVAUX D'ENTRETIEN

Comme chaque année, l'été est mis à profit pour effectuer différents travaux d'entretien et d'aménagement mobilier assurés par les cantonniers : étagères, bacs de rangement dans le local de stockage du matériel de sports, lits remplacés, etc.

### STATIONNEMENT DEVANT L'ÉCOLE INTERDIT

RAPPEL : Merci de reprendre les bonnes habitudes. Outre le plan Vigipirate qui l'interdit formellement, les voitures ne doivent pas stationner devant l'école, même temporairement. La place « arrêt minute » doit rester libre le mercredi matin pour le stationnement du véhicule de Familles rurales de Chamigny qui vient chercher les enfants saintaldais.



### AIDE AUX DEVOIRS

Comme l'année dernière, l'aide aux devoirs reprendra à partir du 14 septembre, deux fois par semaine de 15h45 à 16h15) et sera animée par deux des trois enseignantes. Le coût est pris en charge par la commune dans le cadre des TAP.

## NATURA 2000 ET BOUCLES DE LA MARNE

On l'oublie parfois mais Sainte-Aulde fait partie de ce grand réseau écologique européen de protection des habitats et espèces menacés (habitats, flores, faunes et



oiseaux). 26 000 sites en tout dont 1 753 en France et 18 en Seine-et-Marne.

Complémentaire de cette démarche, « les boucles de la Marne » comprend 27 communes (dont Sainte-Aulde) réparties sur 2 641 hectares et a été désigné en 2006 comme zone de protection spéciale pour la protection de 12 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire dont 11 nicheuses. Ces actions sont pilotées par la région Ile-de-France.

## LES CHARDONS SONT MAL VUS

La mairie a été destinataire d'un arrêté préfectoral (n° 2013/DDT/SADR/088 du 17 juillet 2013) indiquant que les chardons des champs doivent être impérativement éradiqués des lieux publics et privés. Il fait considérablement baisser les rendements des cultures (15 %) et produit jusqu'à 1 500 graines par tige. Le meilleur moment pour traiter : en septembre afin d'agir sur le système racinaire très résistant.



## DES NOUVELLES DU PNR SAINTE-AULDE fait partie du Bureau du syndicat

Lors de l'assemblée générale du syndicat de préfiguration du Parc naturel Régional (PNR) le 18 mai 2015, le Bureau a été élu au nombre duquel 3 communes représentent le Pays fertois. Aux côtés de La Ferté-sous-Jouarre et Jouarre, le choix a été fait d'une 3<sup>e</sup> commune rurale afin de représenter celles de notre territoire. Sainte-Aulde a été élue et ce sera Evelyne PASCARD, adjointe au maire, qui fera partie du Bureau.



Le projet est donc reparti et la commune, tout comme la communauté de communes, ont adhéré au PNR pour accompagner cet élan de protection de l'environnement de notre région sans pour autant empêcher son développement.

**Le périmètre** retenu par le préfet est actuellement de 74 communes et de 6 communautés de communes (Brie des Morin, Cœur de Brie, Pays créçois, Pays de Coulommiers, Brie des Moulins et Pays fertois). Mais, plusieurs communes ont demandé d'intégrer ce périmètre et la demande en a été transmise au préfet.

**Le bureau** est composé de 4 conseillers régionaux disposant de 2 voix chacun (Alain AMEDRO, Josy MOLLET-LIDY, Marie RICHARD et Marie-Pierre BADRE), de 3 conseillers départementaux avec 2 voix chacun (Olivier LAVENKA, Laurence PICARD et Yves JAUNAUX), de 2 représentants de communautés de communes avec une voix chacun (Anne CHAIN-LARCHE et Thierry BONTOUR) et de 12 représentants des communes avec une voix chacun (Eric GOBARD d'Aulnoy, Jean-François LEGER de Chailly-en-Brie, Franck RIESTER de Coulommiers, Jean-Louis VAUDESCAL de Couilly-Pont-Aux-Dames, Laurence NAVARRO-DREVET de Crécy-la-Chapelle, François DELESALLE de Doue, Fabien VALLEE de Jouarre, Jean-Luc MUSART de La Ferté-sous-Jouarre, Joël DUCEILLIER de Pommeuse, Edith THEODOSE de Saint-Cyr-sur-Morin, Evelyne PASCARD de Sainte-Aulde et Bernard JACOTIN de Saints.

## à savoir

### CPAM 77

#### Soutien aux maladies chroniques

L'assurance maladie s'est engagée depuis 3 ans dans un programme d'accompagnement à distance des personnes atteintes de maladies chroniques. SOPHIA est un service en santé adapté aux besoins des personnes diabétiques et plébiscité par ses adhérents. Cet accompagnement personnalisé (informations, conseils, témoignages et soutien par des infirmiers-conseillers est gratuit et sans engagement.

Renseignements : [ameli-sophia.fr](http://ameli-sophia.fr) et 0811 709 709.

### COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

#### Aide au paiement

Vos revenus sont modestes ? Vous éprouvez des difficultés à faire face à vos dépenses de santé ? L'Etat peut vous aider à payer votre complémentaire « santé ».

Pour en savoir plus : 0811 365 364 ou [www.info-acs.fr](http://www.info-acs.fr)

### PROPRIÉTAIRES FONCIERS ET DE BOIS

#### Le département à vos côtés

Le département de Seine-et-Marne et le Centre Régional de Propriété Forestière (CRPF) ont souhaité mettre en place une dynamique de développement local au service de la forêt et des petits propriétaires forestiers et plus largement de tout le territoire concerné, c'est le Plan de Développement de Massif (PDM).

Son objectif est d'impliquer le plus grand nombre de propriétaires dans la gestion de leurs parcelles boisées, quelle qu'en soit la surface, et de contribuer ainsi à une meilleure politique d'aménagement durable du territoire. Le volet économique reste le principal levier pour que les forêts puissent assurer pleinement leurs fonctions environnementales et sociales, à condition, bien sûr, que cela soit réalisé dans le cadre d'une gestion durable.

Cette démarche vise donc à accompagner les propriétaires volontaires afin de réaliser des actions concrètes de mise en valeur des bois et forêts (priorité aux opérations concertées et regroupées telles que : ventes groupées de bois, travaux forestiers groupés, création d'infrastructures collectives (place de dépôt, pistes, routes, etc.). Cette action de développement ciblée constitue une réelle opportunité pour les propriétaires privés du massif car ils peuvent bénéficier de visites conseils réalisées par l'animateur, le technicien forestier du CRPF.

Actuellement, un groupe de travail, composé des différents acteurs du territoire (propriétaires forestiers, élus, institutions, etc.), élabore le programme d'actions en vue de l'animation du territoire qui débutera dès l'automne 2015 lors de réunions forestières.

Vous avez peut-être reçu un questionnaire, qui est à renvoyer si ce n'est déjà fait.

Cette opération est soutenue par de multiples partenaires tels que l'interprofession Francilbois, le Département de Seine-et-Marne, la Région Île-de-France, l'État et l'Europe.

*Le technicien, en charge de l'animation du PDM est à votre disposition : Thomas GLAY - 06 13 89 29 79 -*

[thomas.glay@crpf.fr](mailto:thomas.glay@crpf.fr)

### Le carnet de Sainte-Aulde

#### Décès

Léone BAHIN est morte le 29 août 2015 dans sa 101<sup>e</sup> année. Elle était l'épouse de Pierre Bahin qui fut maire de Sainte-Aulde de 1971 à 1976.



#### Naissances

Nina GUILLET est née le 24 mai 2015.

#### 99 ans

MARCEL LEFEBVRE a fêté ses 99 ans à Sainte-Aulde le 29 juin 2015.



## Les rendez-vous à venir

### CONFERENCE SUR LA VIE RURALE EN BRIE

**Mardi 15 septembre à 18h30**

Par Gérard GEIST aux Archives départementales de Seine-et-Marne (entrée libre).

### JOURNÉES DU PATRIMOINE

**Samedi 19 et dimanche 20 septembre (se reporter au tract)**

- Cérémonie devant la tombe de Jérôme Gilland dans le cimetière de Château-Thierry (samedi 19 septembre à 11 h.) ;
- Inauguration du chemin Jérôme Gilland (au-dessus du lavoir du Moncel) (samedi 19 septembre à 17 h.) ;
- visite de l'église et des lavoirs.

### FÊTE DE LA SAINT FIACRE

**Dimanche 20 septembre**

**17 h : messe**

célébrée par le Père Alexander MLODECKI accompagnée de la chorale « La clé des chants » de Meaux.

dans l'église décorée par les fruits, légumes, confitures et autres présents apportés par tous ceux qui le souhaitent (*ces denrées seront offertes cette année à la communauté bénédictine de Jouarre*).

*L'église sera ouverte le samedi de 18 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 11 h pour accueillir vos offrandes.*

**18 h : brioches, confitures et cidre**

**offerts par la municipalité** (sur le parvis de l'église).

### RANDO CLOCHER

**Mercredi 23 septembre**

Départ de Caumont à 14 h. en direction du bourg de Sainte-Aulde. Visite de l'église vers 15 h-15h30 par Gérard GEIST, maire. Retour à Caumont pour 17 h. Renseignements : 06 14 86 65 47.

### VISITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

**Samedi 17 octobre**

Organisé par les Amis de Sainte-Aulde. Inscriptions : 01 60 22 66 16.

### LES AMIS DE SAINTE-AULDE FÊTENT LEURS 20 ANS

**Dimanche 8 novembre**

Déjeuner gastronomique suivi d'un spectacle de théâtre à Changis « Un pyjama pour 6 ». Inscriptions : 01 60 22 66 16.

### CONCERT ANDRÉ RIEU À PARIS

**Jedi 12 novembre**

Organisé par les Amis de Sainte-Aulde. (Complet à ce jour).

